

MAIRIE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

06230 ALPES-MARITIMES

CONSEIL MUNICIPAL
Séance publique ordinaire
Vendredi 1^{er} avril 2016 à 18h30

PROCES-VERBAL

Ordre du jour

Le Conseil municipal, légalement convoqué, est réuni en Mairie le 1^{er} avril 2016, sous la présidence de M. Jean-François DIETERICH, Maire

MEMBRES PRESENTS :

M. Jean-François DIETERICH, Maire – M. Yvon MILON, Mme Chantal ROSSI, Mme Martine VAGNETTI, M. Philippe MARI, M. Jean-Paul ALLARI, Adjoints – M. Jean-Paul ARMANINI, M. Pascal BOGNITCHEFF, ~~Mme Michèle BOSSA, M. Christian CAPPÀ, Mme Anne-Marie FARGUES, Mme Elisabeth KARNO, Mme Giovanna MARAGLIANO, M. Eric MEOZZI, M. Lucien RICHIERI, M. Dominique ALLARI, Mme Marlène CESARINI, M. Didier LACOCHÉ,~~ Mme Florence VIAL, Conseillers municipaux.

POUVOIRS : Madame Michèle BOSSA à Monsieur Jean-François DIETERICH
Monsieur Christian CAPPÀ à Monsieur Pascal BOGNITCHEFF
Madame Marlène CESARINI à Monsieur Dominique ALLARI
Monsieur Didier LACOCHÉ à Madame Florence VIAL

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Eric MEOZZI.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30 et soumet aux conseillers le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil municipal en vue de son approbation.

1. SECURITE

1.1.Présentation du bilan de l'activité opérationnelle du S.D.I.S. durant l'année 2015

Le SDIS a fait parvenir le bilan de l'activité opérationnelle du Groupement Territorial Sud sur la commune durant l'année 2015.

327 interventions ont été réalisées sur la Commune, soit une augmentation de l'ordre de 20 % par rapport à l'année précédente (278 interventions en 2014).

Cette augmentation concerne plus particulièrement les interventions liées aux incendies (+5 interventions), opérations diverses telles que faits d'animaux, inondations etc. (+ 22 interventions) et secours à victimes (+20 interventions). *Voir annexe n°1.*

Prend acte.

2. FINANCES

2.1.Approbation du compte de gestion 2015 du Trésor (budget communal)

Compte de Gestion :

37800 - SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	14 424 820,99	10 442 661,00	24 867 481,99
Titres de recettes émis (b)	7 084 743,26	8 667 524,73	15 752 267,99
Réductions de titres (c)	0,00	112 187,45	112 187,45
Recettes nettes (d = b - c)	7 084 743,26	8 555 337,28	15 640 080,54
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 250 297,54	9 059 463,28	17 309 760,82
Mandats émis (f)	2 309 891,53	8 050 823,01	10 360 714,54
Annulations de mandats (g)	0,00	34 899,64	34 899,64
Dépenses nettes (h = f - g)	2 309 891,53	8 015 923,37	10 325 814,90
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	4 774 851,73	539 413,91	5 314 265,64
(h - d) Déficit			

37800 - SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
I - Budget principal					
Investissement	7 922 140,73	0,00	4 774 851,73	0,00	12 696 992,46
Fonctionnement	9 403 922,26	6 403 922,26	539 413,91	0,00	3 539 413,91
TOTAL I	17 326 062,99	6 403 922,26	5 314 265,64	0,00	16 236 406,37
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
PARKINGS SAINT-JEAN LOYERS					
Investissement	793 580,08	0,00	96 030,26	0,00	889 610,34
Fonctionnement	195 470,26	95 470,26	74 455,20	0,00	174 455,20
Sous-Total	989 050,34	95 470,26	170 485,46	0,00	1 064 065,54
TOTAL III	989 050,34	95 470,26	170 485,46	0,00	1 064 065,54
TOTAL I + II + III	18 315 113,33	6 499 392,52	5 484 751,10	0,00	17 300 471,91

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte de gestion de Madame le Receveur Public, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Votes pour : 15 ;

Votes contre : 0 ;

Abstentions : 4 - M. Dominique ALLARI, Mme Marlène CESARINI, M. Didier LACOCHE, Mme Florence VIAL.

2.2. Approbation du compte administratif 2015 (budget communal)

Monsieur le Maire étant sorti de la salle, la Présidence du Conseil est assurée par le doyen de l'assemblée, Monsieur ARMANINI.

Compte Administratif :

MAIRIE ST JEAN CAP FERRAT - - BUDGET COMMUNAL	CA 2015
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	8 015 923,37	G	8 555 337,28
	Section d'investissement	B	2 309 891,53	H	7 084 743,26
			+		+

REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	3 000 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	7 922 140,73 (si excédent)
			=		=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	10 325 814,90	= G+H+I+J	26 562 221,27
---------------------------------------	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	95 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F	95 000,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	8 015 923,37	= G+I+K	11 555 337,28
	Section d'investissement	= B+D+F	2 404 891,53	= H+J+L	15 006 883,99
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	10 420 814,90	= G+H+I+J+K+L	26 562 221,27

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte administratif, dont les écritures sont conformes à celles du Compte de Gestion.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Votes pour : 14 ;

Votes contre : 0 ;

Abstentions : 4 – M. Dominique ALLARI, Mme Marlène CESARINI, M. Didier LACOCHE, Mme Florence VIAL.

2.3. Affectation des résultats de l'exercice 2015 (budget communal)

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif de l'exercice 2015 qui présente un excédent global cumulé de **16 236 406,37 €** (reprise des résultats cumulés globaux du Compte de Gestion du TP) ;

Considérant que le Compte Administratif de l'exercice 2015 a été adopté ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 ;

Considérant l'excédent de fonctionnement de **3 539 413,91 €** ;

Considérant l'excédent d'investissement de **12 696 992,46 €** ;

L'excédent de la section de fonctionnement (solde disponible) est à répartir au budget primitif de la façon suivante :

→ En fonctionnement (recette 002) : **1 686 244,96 €** ;

→ En investissement (recette 001 – compte 1068) : **1 853 168,95 €** ;

La section d'investissement se verra également reporter son excédent (recettes 001) de **12 696 992,46 €** ; ce qui fait donc un report global pour l'investissement de : **14 550 161,41 €**.

Il est proposé au Conseil de répartir les résultats de l'exercice 2015 sur le budget primitif 2016 comme expliqué ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Votes pour : 15 ;

Votes contre : 0 ;

Abstentions : 4 – M. Dominique ALLARI, Mme Marlène CESARINI, M. Didier LACOCHE, Mme Florence VIAL.

2.4. Approbation du compte de gestion 2015 du Trésor (budget annexe des loyers)

Compte de gestion :

Résultats budgétaires de l'exercice

37802 - PARKINGS SAINT-JEAN LOYERS

Exercice 2015

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	889 050,34	183 000,00	1 072 050,34
Titres de recette émis (b)	96 030,26	83 723,92	179 754,18
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	96 030,26	83 723,92	179 754,18
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	26 500,00	26 500,00
Mandats émis (f)	0,00	9 268,72	9 268,72
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Depenses nettes (h = f - g)	0,00	9 268,72	9 268,72
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	96 030,26	74 455,20	170 485,46
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 006025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLEFRANCHE-SUR-MER

ETABLISSEMENT : PARKINGS SAINT-JEAN LOYERS

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

37802 - PARKINGS SAINT-JEAN LOYERS

Exercice 2015

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2014	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
PARKINGS SAINT-JEAN LOYERS					
Investissement	793 580,08	0,00	96 030,26	0,00	889 610,34
Fonctionnement	195 470,26	95 470,26	74 455,20	0,00	174 455,20
Sous-Total	989 050,34	95 470,26	170 485,46	0,00	1 064 065,54
TOTAL III	989 050,34	95 470,26	170 485,46	0,00	1 064 065,54
TOTAL I + II + III	989 050,34	95 470,26	170 485,46	0,00	1 064 065,54

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte de gestion de Madame le Receveur Public, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Votes pour : 15 ;

Votes contre : 0 ;

Abstentions : 4 - M. Dominique ALLARI, Mme Marlène CESARINI, M. Didier LACOCHE, Mme Florence VIAL.

2.5. Approbation du compte administratif 2015 (budget annexe des loyers)

Monsieur le Maire étant sorti de la salle, la Présidence du Conseil est assurée par le doyen de l'assemblée, Monsieur ARMANINI.

Compte Administratif :

MAIRIE DE ST JEAN / PARKING - 06 - BUDGET DES LOYERS		CA	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandate et titres)	Section d'exploitation	A 9 268,72	G 83 723,92	G-A 74 455,20
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 96 030,26	H-B 96 030,26

REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 100 000,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 793 580,08 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 9 268,72	Q= G+H+I+J 1 073 334,26	=Q-P 1 064 065,54

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 0,00	= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 9 268,72	= G+I+K 183 723,92	174 455,20
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 889 610,34	889 610,34
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 9 268,72	= G+H+I+J+K+L 1 073 334,26	1 064 065,54

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte administratif, dont les écritures sont conformes à celles du Compte de Gestion.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Votes pour : 14 ;

Votes contre : 0 ;

Abstentions : 4 – M. Dominique ALLARI, Mme Marlène CESARINI, M. Didier LACOCHE, Mme Florence VIAL.

2.6. Affectation des résultats de l'exercice 2015 (budget annexe des loyers)

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif de l'exercice 2015 qui présente un excédent global cumulé de **1 064 065,54 €** ;

Considérant que le Compte Administratif de l'exercice 2015 a été adopté ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 20145;

Considérant l'excédent d'exploitation de **174 455,20 €** ;

Considérant l'excédent d'investissement de **889 610,34 €** ;

L'excédent de la section d'exploitation (solde disponible) est à répartir au budget primitif de la façon suivante :

→ En exploitation (recettes 002) : **100 000,00 €** ;

→ En investissement (compte 1068) : **74 455,20 €** ;

La section d'investissement se verra également reporter son excédent (recettes 001) de **889 610,34 €** ; ce qui fait donc un report global pour l'investissement de : **964 065,54 €**.

Il est proposé au Conseil de répartir les résultats de l'exercice 2015 sur le budget primitif 2016 comme expliqué ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Votes pour : 15 ;

Votes contre : 0 ;

Abstentions : 4 – M. Dominique ALLARI, Mme Marlène CESARINI, M. Didier LACOCHE, Mme Florence VIAL.

2.7. Vote du Budget Primitif Communal 2016

A noter que le vote s'effectue uniquement par section et par chapitre.

Le Budget Primitif 2016 de la Commune se présente comme suit :

1. Section de fonctionnement :

En dépenses : 7 706 766,90 €

En recettes : 8 785 095,96 €

2. Section d'investissement :

En dépenses : 9 086 844,34 €

En recettes : 16 441 246,32 €

TOTAL BUDGET :

Dépenses (Fonctionnement + Investissement) = 16 793 611,24 €

Recettes (Fonctionnement + Investissement) = 25 226 342,28 €

La section d'investissement en dépenses intègre les restes à réaliser 2015 reportés au présent Budget Primitif pour un montant total de 95 000,00 €.

Ce budget primitif 2016 intègre bien évidemment les résultats de clôture du budget 2015 qui ont été affectés comme suit (cf. vote du Compte Administratif) :

Section de fonctionnement (recettes 002) : **1 686 244,96 €**

Section d'investissement (recettes 001 + compte 1068) : **1 853 168,95 €**

Ce Budget Primitif 2016 est bien évidemment en sur-recettes et en sur-équilibre. Cette situation, qui est le résultat d'une thésaurisation excessive des recettes de la fiscalité locale ces dernières années (taxes, droits de mutation, ...) et d'une absence de stratégie pluriannuelle d'investissements, continuera d'être sensiblement améliorée dans les années à venir par la poursuite d'une politique d'investissements dynamique, prospective, volontariste, cohérente et pragmatique, initiée dès 2015 et qui tiendra compte des besoins communaux actuels en matière notamment d'aménagement, d'équipement et de logement.

Néanmoins ce budget 2016 respecte en tous points la sincérité indispensable à la transparence des comptes publics. Il est à noter également que la Commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat possède un endettement quasi-nul et que son budget n'est donc pas grevé par une dette annuelle importante, comme dans la plupart des collectivités locales françaises. Les marges de manœuvre restent ainsi importantes, sachant que le recours à l'emprunt est aussi envisageable compte tenu des taux actuels extrêmement bas (tout particulièrement dans le cadre de l'acquisition de logements).

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à la majorité des votants.

Votes pour : 15 ;

Votes contre : 1 - M. Didier LACOCHE ;

Abstentions : 3 - M. Dominique ALLARI, Mme Marlène CESARINI, Mme Florence VIAL.

MAIRIE ST JEAN CAP FERRAT - - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE	RECETTES DE LA SECTION DE
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 706 766,90	7 098 851,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 686 244,96
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	7 706 766,90	8 785 095,96

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	8 991 844,34	3 744 253,86
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	95 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 12 696 992,46
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	9 086 844,34	16 441 246,32
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	16 793 611,24	25 226 342,28

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 601 800,00	0,00	3 650 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
012	Charges de personnel	2 599 650,00	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	2 650 000,00
014	Atténuations de produits	239 503,92	0,00	233 200,00	233 200,00	233 200,00
65	Autres charges gestion courante	1 390 032,36	0,00	1 034 066,90	1 034 066,90	1 034 066,90
Total des dépenses de gestion courante		7 830 985,28	0,00	7 567 266,90	7 567 266,90	7 567 266,90
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	648 477,00	0,00	139 500,00	139 500,00	139 500,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 479 463,28	0,00	7 706 766,90	7 706 766,90	7 706 766,90
023	Virement à la sect* d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		8 479 463,28	0,00	7 706 766,90	7 706 766,90	7 706 766,90

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 706 766,90

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	47 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits des services	483 700,00	0,00	657 200,00	657 200,00	657 200,00
73	Impôts et taxes	4 958 461,00	0,00	5 115 851,00	5 115 851,00	5 115 851,00
74	Dotations et participations	751 500,00	0,00	598 300,00	598 300,00	598 300,00
75	Autres produits gestion courante	610 000,00	0,00	634 000,00	634 000,00	634 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 850 661,00	0,00	7 055 351,00	7 055 351,00	7 055 351,00
76	Produits financiers		0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
77	Produits exceptionnels	592 000,00	0,00	41 300,00	41 300,00	41 300,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 442 661,00	0,00	7 098 851,00	7 098 851,00	7 098 851,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 442 661,00	0,00	7 098 851,00	7 098 851,00	7 098 851,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 686 244,96

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 785 095,96

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 684 253,49	0,00	4 043 000,00	4 043 000,00	4 043 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	520 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des opérations d'équipement	5 829 496,72	95 000,00	3 233 000,00	3 233 000,00	3 328 000,00
	Total des dépenses d'équipement	8 033 750,21	95 000,00	7 476 000,00	7 476 000,00	7 571 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	4 789,33	0,00	203 220,43	203 220,43	203 220,43
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	119 789,33	0,00	203 220,43	203 220,43	203 220,43
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 153 539,54	95 000,00	7 679 220,43	7 679 220,43	7 774 220,43
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	178 535,93		1 312 623,91	1 312 623,91	1 312 623,91
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	178 535,93		1 312 623,91	1 312 623,91	1 312 623,91
	TOTAL	8 332 075,47	95 000,00	8 991 844,34	8 991 844,34	9 086 844,34

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 086 844,34

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	203 220,43	203 220,43	203 220,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	203 220,43	203 220,43	203 220,43
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)		0,00	578 461,00	578 461,00	578 461,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	6 403 922,26	0,00	1 853 168,95	1 853 168,95	1 853 168,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 405 922,26	0,00	2 431 629,95	2 431 629,95	2 431 629,95
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 405 922,26	0,00	2 634 850,38	2 634 850,38	2 634 850,38
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	14 980,07		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			1 109 403,48	1 109 403,48	1 109 403,48
	Total des recettes d'ordre d'investissement	14 980,07		1 109 403,48	1 109 403,48	1 109 403,48
	TOTAL	6 420 902,33	0,00	3 744 253,86	3 744 253,86	3 744 253,86

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 12 696 992,46

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 16 441 246,32

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
---	------

2.8. Vote du Budget Annexe des Parkings / Loyers 2016

A noter que le vote s'effectue uniquement par section et par chapitre.

Le Budget Primitif 2015 des Parkings/Loyers se présente comme suit :

1. Section d'exploitation :

En dépenses : 18 300,00 €

En recettes : 186 300,00 €

2. Section d'investissement :

En dépenses : 0,00 €

En recettes : 964 665,54 €

TOTAL BUDGET :

Dépenses (Exploitation + Investissement) = 18 300,00 €

Recettes (Exploitation + Investissement) = 1 150 965,54 €

Ce budget primitif 2016 intègre bien évidemment les résultats de clôture du budget 2015 qui ont été affectés comme suit (cf. vote du Compte Administratif) :

Section d'exploitation (recettes 002) : 100 000,00 €.

Section d'investissement (recettes 001 + compte 1068) : 889 610,34 € + 75 055,20 € = 964 665,54 €.

Une politique d'investissements sera mise en œuvre dans les années à venir.

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à la majorité des votants.

Votes pour : 15 ;

Votes contre : 1 - M. Didier LACOCHE ;

Abstentions : 3 - M. Dominique ALLARI, Mme Marlène CESARINI, Mme Florence VIAL.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 300,00	86 300,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 100 000,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	18 300,00	186 300,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		75 055,20
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 889 610,34
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		964 665,54
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	18 300,00	1 150 965,54

MAIRIE DE ST JEAN / PARKING - 06 - BUDGET DES LOYERS	BP 2016
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	21 000,00	0,00	13 300,00	13 300,00	13 300,00
012	Charg. pers. et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuation de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
Total des dépenses de gestion des services		25 500,00	0,00	17 800,00	17 800,00	17 800,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements (4)			0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur bénéfices et assimilé (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		26 500,00	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00
023	Virement à la sect ⁿ d'investis. (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		26 500,00	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 300,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	1 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courant	81 500,00	0,00	85 800,00	85 800,00	85 800,00
Total des recettes de gestion des services		83 000,00	0,00	86 300,00	86 300,00	86 300,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		83 000,00	0,00	86 300,00	86 300,00	86 300,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		83 000,00	0,00	86 300,00	86 300,00	86 300,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	100 000,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	186 300,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations Fonds divers Réserves (7)	95 470,26	0,00	74 455,20	74 455,20	74 455,20
165	dépôts & cautionnement reçus		0,00	600,00	600,00	600,00
18	Compte de liaison (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		95 470,26	0,00	75 055,20	75 055,20	75 055,20
4582	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		95 470,26	0,00	75 055,20	75 055,20	75 055,20
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		95 470,26	0,00	75 055,20	75 055,20	75 055,20

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	889 610,34
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	884 665,84
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du comité administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

2.9. Budget Communal – Restes à recouvrer

Il est donc convenu, en accord avec les services du Trésor et dans l'attente d'une finalisation précise des « restes à recouvrer » sur 2016, d'inscrire au budget **une somme forfaitaire de 400 000,00 €** à l'article 6541 (imputations en non-valeurs) pour toutes les créances qui apparaissent comme irrécouvrables (liquidations, domiciliations inconnues, corrections d'erreur, montants trop faibles ou trop anciens, mauvaises dénominations, etc.).

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

2.10. Budget Annexe des Parkings / Loyers - Restes à recouvrer

Il est donc convenu, en accord avec les services du Trésor et dans l'attente d'une finalisation précise des « restes à recouvrer » sur 2016, d'inscrire au budget **une somme forfaitaire de 4 500,00 €** à l'article 6541 (imputations en non-valeurs) pour toutes les créances qui apparaissent comme irrécouvrables (liquidations, domiciliations inconnues, corrections d'erreur, montants trop faibles ou trop anciens, mauvaises dénominations, etc.).

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

2.11. Vote des taux des taxes locales

Il est rappelé que les taux des taxes locales sont les suivants :

	Année 2014	Année 2015
<i>Taxe d'habitation</i>	9,80%	9,80%
<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties</i>	5,58%	5,58%
<i>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</i>	12,49%	12,49%

Il est proposé au Conseil de maintenir les taux des taxes stables et donc de les fixer pour l'année **2016** comme suit :

<i>Taxe d'habitation</i>	9,80%
<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties</i>	5,58%
<i>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</i>	12,49%

Le produit attendu s'élève pour 2016 à la somme de **2 702 851,00 €** (compte tenu également des bases d'impositions prévisionnelles 2016 fixées par les services de l'Etat).

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2016



COMMUNE : 121 SAINT JEAN CAP FERRAT
ARRONDISSEMENT : 06 NICE
TRESORERIE DE VILLEFRANCHE

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2015	Taux d'imposition communaux de 2015	Taux d'imposition plafonnés 2016	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
Taxe d'habitation.....	19 749 689	9,80	>>>	20 130 000
Taxe foncière (bâti).....	12 630 788	5,58	>>>	12 795 000
Taxe foncière (non bâti).....	130 456	12,49	>>>	129 300
CFE.....			>>>	16 150
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : >>>				0
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : >>>				2 702 851
Total :				

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2 311 584
Produit nécessaire à l'équilibre du budget

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2016

Produit de la CVAE - TASCOM - DCRTP
Produit des JFER - Prélèvement pour le FSRIF
Prélèvement GIR
Produit à taux constants = 2 702 851
Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)

2. CALCUL DES TAUX 2016 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2015 (col.2 ou 3)	Produit attendu
Taxe d'habitation.....	9,80
Taxe foncière (bâti).....	5,58
Taxe foncière (non bâti).....	12,49
CFE.....	>>>

COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE = 1.000.000 (6 décimales)
Produit à taux constants = 2 702 851

Taux de référence 2016 (col.6 x col.8)	Produit attendu	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	Produit correspondant (col.10 x col.11)
9,80	9,80	20 130 000	1 972 740
5,58	5,58	12 795 000	713 961
12,49	12,49	129 300	16 150
Produit fiscal attendu			2 702 851

A TEL: 04 92 17 60 00 Le préfet,

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES le

CHRISTIAN GUICHETEAU

le 14 MARS 2016

Le maire,

le

Le Maire,

Jean-François DIETERICH
Jean-François DIETERICH



A S. Jean - Cap - Ferrat le 14 Avril 2016

MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLETA RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

COMMUNE : 121 SAINT JEAN CAP FERRAT

ARRONDISSEMENT : 06 NICE

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE VILLEFRANCHE



N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

- Taxe d'habitation :
- Taxe foncière (bâti) :
- a. Personnes de condition modeste
- b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV
- c. Exonération de longue durée (logements sociaux)
- Taxe foncière (non bâti) :
- Taxe professionnelle / CEE :
- a. Dotation unique spécifique (TP)
- b. Réduction des bases des créations d'établissements
- c. Exonération en zones d'aménagement du territoire
- d. Abattement de 25% en Corse
- Dotation pour perte de THLY :

2. BASES NON TAXEES

8 070	Bases exonérées par le conseil municipal
378	Taxe foncière (bâti)
0	Taxe foncière (non bâti)
0	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
0	Bases exonérées par la loi dans certaines zones
28	Taxe foncière (bâti)
	Taxe foncière (non bâti)
257	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
0	Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles
0	

3. CVAE
- a. CVAE : part nette versée par les entreprises
- b. CVAE : part dégréevée
- c. CVAE : part relative aux exonérations compensées
- d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées

4. PRODUIT DES IFR

	Éoliennes & hydroliennes
	Centrales électriques
	Centrales photovoltaïques
	Centrales hydrauliques
167	Transformateurs
>>>	Stations radioélectriques
	Gaz - Stockage, transport...

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

Taux moyens communaux de 2015, au niveau départemental	Taux 2015 des EPCI	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2016 (col.15 - col.16)
13	16	17
24,19	12,00000	52,88
20,52	2,15000	49,15
49,15	6,40000	116,48
>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE

Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	Taux de CFE perçue en 2015 par la commune, la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
>>>	>>>	28,88

DIMINUTION SANS LIEN

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

2.12. Tarifs et période pour les horodateurs pour l'année 2016

Il est rappelé qu'en 2015, la période de stationnement payant s'étendait du 1^{er} mai au 30 septembre 2015 (soit 5 mois). Le taux horaire était de 1 €.

Il est proposé pour cette année que la période du stationnement payant demeure identique, donc **du 1^{er} mai au 30 septembre 2016**, tous les jours de la semaine, y compris les dimanches et jours fériés, **de 8 heures à 20 heures** sans interruption et toujours au **taux horaire de 1 €**.

A noter que la plupart des horodateurs sont désormais équipés de lecteurs de carte bancaire et qu'un nouvel horodateur a été placé au niveau du parking couvert du Centenaire l'année dernière.

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

2.13. Tarifs des badges de stationnement pour l'année 2016

Il est rappelé qu'en 2015, le tarif mensuel des badges de stationnement était de 30€ ou de 130€ pour le Pass pour la saison (du 1^{er} mai au 30 septembre 2015).

Il est proposé que les tarifs des badges mensuels et du Pass pour la saison demeurent inchangés, soit 30 € / mois (badge mensuel) et 130 € / saison (Pass).

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

2.14. Droits de passage sous la voie publique pour l'année 2016

Il est rappelé que les droits de passage sous la voie publique ont été portés à 70 €/m² en 2015, soit une augmentation de 10% par rapport à l'année 2014.

Il est proposé de maintenir cette redevance à 70 €/ m² en 2016.

Il est précisé que les services municipaux effectueront toutes les vérifications nécessaires afin de pouvoir connaître les surfaces réelles concernées.

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

2.15. Attribution de subventions aux associations (moins de 23 000 €)

Les conseillers municipaux intéressés membres des bureaux des associations concernées ne prennent pas part au vote : MM. ALLARI J-P, ARMANINI et DIETERICH pour l'association U.P.P.S.J.,

A la suite des demandes déposées par différentes associations, il est proposé au Conseil d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDE	MONTANT PROPOSE
ANAO	2 000 €	1 000 €
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS	27 000€	10 000 €
AMERICAN DANSE COUNTRY	1 250 €	1 250 €
ASSOCIATION DE PREVENTION ROUTIERE	500 €	500 €
ASSOCIATION FRANCAISE DES SCLEROSES EN PLAQUES	0 €	200 €
ASSOCIATION FRANCE ETATS-UNIS DELEGATION FRENCH RIVIERA	1 000 €	250 €
ASSOCIATION NATIONALE ANCIENS COMBATTANTS et AMIS RÉSISTANCE	500 €	500 €
BASKET AZUR CLUB	4 000 €	3 500 €
BRIDGE CLUB	6 000 €	2 500 €
CAP'ACTIVE	3 000 €	3 000 €
CAP PLONGÉE	5 000 €	1 500 €
CLUB BOULISTE SAINT JEANNOIS	8 000 €	7 500 €
CLUB DE SCRABBLE SAINT-JEANNOIS	1 000 €	1 000 €
CLUB PHILATELIQUE et CAROPHILE de SAINT JEAN CAP FERRAT	2 100 €	2 100 €
COMITE DES FETES DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT	22 500 €	10 000 €
CROIX ROUGE FRANCAISE Antenne de Villefranche/mer	600 €	500 €
CTT VILLEFRANCHE CORNICHE D'AZUR	5 500 €	4 000 €
INITIATIVE NICE COTE D'AZUR	1 200 €	0 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	1 000 €	1 000 €
MEDAILLES MILITAIRES - VILLEFRANCHE SUR MER	400 €	400 €
ONG ADE	1 000 €	1 000 €
SOCIETE DE LA LEGION D'HONNEUR	700 €	700 €
SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE	500 €	500 €
SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	2 000 €	2 000 €
SOS AMITIE NICE COTE D'AZUR	1 500 €	500 €
UNION DES PECHEURS PLAISANCIERS SAINT JEANNOIS	3 000 €	3 000 €
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	550 €	550 €

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

2.16. Attribution de subventions aux associations (plus de 23 000 €)

Les conseillers municipaux intéressés membres des bureaux des associations concernées ne prennent pas part au vote.

A la suite des demandes déposées par différentes associations, il est proposé au Conseil d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDE	MONTANT PROPOSE
ACADEMIE DES BEAUX-ARTS	40 000 €	30 000 €
CAP DES ARTS	28 480 €	28 480 €
CLUB NAUTIQUE DE SAINT JEAN CAP FERRAT	30 000 €	27 500 €
JEUNESSE SPORTIVE St JEAN / BEAULIEU J.S.S.J.B.	52 687,20 €	30 000 €
SOS GRAND BLEU	115 000 €	90 000 €

Il est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de moyens pour l'année 2016, qui devront être signées par toutes les parties avant le versement de la subvention concernée.

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Il est précisé que pour la JSSJB, Monsieur Philippe MARI, Adjoint au Maire, vote contre. Vote pour cette association :

Votes pour : 18 ;

Votes contre : 1 - M. Philippe MARI ;

Abstentions : 0 ;

2.17. Attribution d'une subvention de fonctionnement au C.C.A.S.

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement au C.C.A.S. d'un montant de **98 241,73 €**.

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

2.18. Attribution d'une subvention de fonctionnement - Budget annexe C.C.A.S. / A.M.E.

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement au budget annexe C.C.A.S. /A.M.E. d'un montant de **78 825,17 €**.

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

2.19. Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Commission Syndicale du stade Beaulieu – St-Jean

Afin de permettre la bonne gestion du stade intercommunal, il est proposé d'attribuer une subvention de **10 000,00 €** qui pourra être complétée si nécessaire selon les besoins en cours d'année.

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

2.20. Salon « Jazzahead » 2016 – prise en charge des frais de déplacement

M. Marc PEILLON

L'association Pepita Musiques et Cultures, partenaire du festival « Saint Jazz Cap Ferrat », s'est proposée pour promouvoir ce festival lors du salon Jazzahead à Brême (Allemagne) qui se tiendra du 21 au 24 avril 2016.

A ce titre, Monsieur Marc Peillon, membre de l'association, est chargé d'y tenir le stand référencé « Festival Saint Jazz Cap Ferrat ».

Il est donc proposé au Conseil de prendre en charge les frais de déplacement de Monsieur Peillon, d'un montant total de 1 959 €.

Le détail de ces frais est le suivant :

Pavillon France, stand 4m2, table 2 chaises, entouré panneaux sur trois côtés:	780€ TTC
Voyage aller/retour Nice Brême.....	269€ TTC
4 Nuitées hôtel Prizeotel Bremen-City.....	415€ TTC
Transferts aller/retour hôtel/aéroport.....	25€ TTC
9 repas.....	270€ TTC
Divers (affichages plastifiés, outils de communication diverses).....	200€ TTC

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Votes pour : 18 ;

Votes contre : 0 ;

Abstentions : 1 - M. Jean-Paul ALLARI ;

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1. Création d'un poste d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (28/35^{ème}) – Reclassement d'un agent du C.C.A.S.

Il convient de modifier le tableau des effectifs afin de procéder à la création d'un poste d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (28/35^{ème}) dans le cadre du reclassement d'un agent du C.C.A.S.

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

4. DIVERS

4.1. Modification de la délibération n°15/027 relative à l'application de l'article L. 2122-22 du CGCT - Délégation de signature à Mme Audrey BARTHOLOMEI pour les factures d'un montant inférieur à 4 000 € HT

Dans le souci d'une bonne administration locale, il est proposé de modifier la délibération précitée comme suit :

« 28- Autorise Monsieur le Maire à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, au Directeur Adjoint, délégation de signature concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs

avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, d'un montant inférieur à 4 000 euros H.T. »

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

4.2. Concession de la plage naturelle de la Scaletta

Afin de renouveler la concession de la Scaletta, il est demandé au Conseil d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure de renouvellement et à signer tous les documents afférents.

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

4.3. Association ALF (Avenir de la langue française) – Adoption du manifeste franco-québécois

Dans le cadre de la campagne nationale « Communes de France pour la langue française », 32 associations françaises regroupées autour d'Avenir de la Langue Française (ALF) proposent d'adopter le manifeste franco-québécois (annexe n°2). Ce manifeste a pour but de lutter contre l'anglo-américanisation et de promouvoir la langue française.

Il est donc proposé au Conseil d'adopter le manifeste franco-québécois.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

5. INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL

6. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.



Pour le Maire
Le DGS par délégation

Jean-François FERRUCCI

ANNEXES

Annexe : 1.1 - Présentation du bilan de l'activité opérationnelle du S.D.I.S. durant l'année 2015

→ *Bilan*

Annexe : 4.3 - Association ALF (Avenir de la langue française) – Adoption du manifeste franco-québécois

→ *Manifeste*